

## **AXE 2 : UNE NATURE A VIVRE ET A DECOUVRIR**

### ***Objectif 2 : Valoriser le patrimoine naturel de l'Ain en favorisant l'ouverture au public et l'appropriation locale***

#### **Action 2.1. Promouvoir les richesses naturelles par la communication, la sensibilisation et l'aménagement de lieux pour la découverte par le public**

- **Contexte et Enjeux**

L'Ain est l'un des départements français les plus diversifiés. Des crêts du Jura aux étangs de Dombes, des pelouses sèches du bas-Bugey aux prairies inondables du Val de Saône, du bocage bressan aux tourbières du plateau d'Hauteville, peu de kilomètres suffisent à un dépaysement total. Conséquence de cette diversité, les paysages, les milieux naturels, la biodiversité et les activités humaines qui se déroulent dans ces lieux sont particulièrement riches... mais souvent méconnus.

Cette richesse patrimoniale peut, et doit être un gage d'attractivité pour le territoire. Attractivité pour les habitants, mais également attractivité touristique, puisque aux portes de l'Ain se trouvent de grandes agglomérations qui sont de véritables viviers de visiteurs potentiels.

A l'heure du tourisme vert et de la pratique des sports et activités de pleine nature, l'Ain a une carte à jouer : faire connaître ses richesses naturelles et prévoir les infrastructures d'accueil pour en faire une valeur ajoutée économique, en faisant le pari que la préservation des milieux naturels passe par sa valorisation, et donc son ouverture au public, dans le respect de la propriété privée, de la biodiversité et des activités humaines.

Plusieurs sites naturels sont d'ores et déjà ouverts aux publics et équipés de sentiers d'interprétation et d'observatoires de la faune, comme la Réserve Naturelle du Marais de Lavours qui a accueilli 35 000 visiteurs en 2015. D'autres sont en projets, sur le site ENS des Lônes du Rhône à Serrières-de-Briord ou sur le site ENS du Marais de l'Étournal à Pougny.

L'un des enjeux principaux du volet « sensibilisation des différents publics à l'environnement et au patrimoine naturel consiste à ouvrir au public les espaces naturels sensibles qui s'y prêteront, en équipant d'outils d'interprétations les plus pertinents. Par ailleurs, le Département souhaite promouvoir une offre diversifiée en matière de médias, d'événements et d'outils de développement durable, tel que des plaquettes, affiches, livres, expositions, films ou festivals...

La sensibilisation à l'environnement et aux richesses naturelles de l'Ain est également l'un des enjeux majeurs du Plan Nature. L'éducation à l'environnement vise à acquérir les connaissances, les valeurs, les comportements et les compétences pratiques nécessaires pour participer de façon responsable et efficace à la préservation de l'environnement. Le public scolaire est visé prioritairement compte tenu des compétences du Département sur les collèges.

- **Description de l'action**

### **Education à l'Environnement et au développement durable à destination des publics scolaires**

Il s'agit de permettre aux jeunes de participer de façon responsable et efficace à la préservation de l'environnement en acquérant les connaissances, comportements et pratiques nécessaires, et leur permettre de mieux connaître les richesses naturelles de l'Ain.

#### ***Actions portées en maîtrise d'ouvrage par le Département***

- Appel à projets annuel porté par la Direction de l'Éducation du Département à l'intention des collégiens de l'Ain
- Portail des « Patrimoines de l'Ain » avec une entrée sur le patrimoine naturel

#### ***Actions soutenues par le Département***

- La conception et la réalisation d'interventions scolaires, par des associations reconnues dans le domaine de l'EDD, en niveau collèges
- La mise en œuvre, par une collectivité ou un EPCI, d'un programme concerté d'éducation à l'environnement sur son territoire, comprenant 2 à 3 interventions par collège/école dont 1 au moins sur le terrain.
- L'organisation de chantiers nature à visée pédagogique, par des EPCI ou des associations.

### **Valoriser et faire découvrir le patrimoine naturel de l'Ain auprès des différents publics,**

L'objectif est de favoriser une offre diversifiée en matière de médias, d'outils et d'évènements de mise en valeur du patrimoine naturel de l'Ain auprès des différents publics.

#### ***Actions portées en maîtrise d'ouvrage par le Département***

- Le Département prévoit la réalisation d'un document de communication sur le plan Nature de l'Ain.
- Une plaquette d'information sera réalisée par site ENS, ainsi qu'une cartographie communicante de l'ensemble des sites. Des outils de communication type « roll'up » seront réalisés.
- Le Département a également produit et/ou fait réaliser plusieurs films de promotion du patrimoine naturel de l'Ain (Des Prédateurs et des Hommes, Grand Tétraz et Gélinotte...). Un film relatif à la démarche de labellisation des rivières sauvages est actuellement en cours de tournage. Enfin, un mini-film sur le site ENS de la grotte et reculée de Corveissiat a été tourné l'initiative du Département pour être valorisé sur le site [www.patrimoines.ain.fr](http://www.patrimoines.ain.fr). D'autres films sur le même modèle sur les sites ENS incontournables de l'Ain pourront être envisagés.
- Une exposition sur la thématique « Rivière sauvage » composée de 15 photographies a été financée par le Département, qui est gratuitement mise à disposition des partenaires qui le souhaite.
- Récemment, le Département a développé un site internet « portail des patrimoines » qui permet de valoriser l'ensemble des sites ENS au public, les politiques portées par le Département et ses partenaires ainsi que les richesses de la biodiversité et des milieux de l'Ain.

### ***Actions soutenues par le Département***

- La réalisation de livres, d'expositions ou de films ayant pour thème principal le patrimoine naturel du département de l'Ain
- L'organisation de festivals, de salons, d'évènements « Nature » ayant pour but de promouvoir le patrimoine naturel de l'Ain
- La réalisation de plan d'interprétation du patrimoine naturel à l'échelle d'un site ou d'un territoire, jusqu'à la conception/réalisation des médias d'interprétation

### **Accueillir et sensibiliser le public au patrimoine naturel sur les sites de l'Ain**

Ce volet concerne l'ensemble des aménagements à vocation pédagogique relatifs à la valorisation du patrimoine naturel sur les sites naturels accessibles au public dans le département de l'Ain, en particulier le financement des travaux d'aménagement initiaux de sentier nature.

### ***Actions portées en maîtrise d'ouvrage par le Département***

- Le Département prévoit la réalisation et la pose d'un panneau d'accueil aux couleurs de la charte graphique départementale sur chacun des sites Espaces Naturels Sensibles accueillant du public, afin de sensibiliser les habitants et visiteurs de l'Ain aux richesses du patrimoine naturel, de rendre lisible son action et de montrer la notion de réseau de sites ENS en renvoyant les visiteurs vers d'autres sites ENS de l'Ain.

### ***Actions soutenues par le Département***

- Les travaux d'aménagements initiaux de sentiers nature, y compris les travaux d'accessibilité aux PMR.
- La conception, la réalisation et la pose d'outils / supports d'interprétation tels que panneaux d'informations sur les enjeux environnementaux, activités économiques, usages récréatifs, patrimoine historique..., tables d'orientation, observatoires de la faune, bornes sonores, bornes interactives...
- La conception et la réalisation des supports mobiles d'interprétation
- Les panneaux de signalétique directionnelle permettant de se rendre au point de départ du sentier
- L'aménagement et l'équipement des abords dès lors qu'ils sont prévus au projet initial (barrières, poubelles, tables et bancs...).
- La conception, la réalisation et la pose d'outils de gestion et de contrôle de la fréquentation des sites.

## REGIME D'INTERVENTION

Type d'actions	Bénéficiaire	Taux d'aide maximal
<b>Education à l'Environnement et au développement durable à destination des publics scolaires (prioritairement classes de collèges)</b>		
Interventions scolaires environnement et DD dans le cadre de programmations annuelles	Associations, EPCI et collectivités	50 %
Mise en œuvre de programmes concertés d'éducation à l'environnement	EPCI et collectivités	50 %
Organisation de chantiers nature à vocation pédagogique	EPCI, collectivités et associations	20%
<b>Valoriser et faire découvrir le patrimoine naturel de l'Ain auprès des différents publics,</b>		
Réalisation de médias de promotion du patrimoine naturel de l'Ain (films, livres, expositions...)	EPCI, collectivités, associations et acteurs privés	30 %
Organisation d'évènements « nature » (salons, festivals...) : 50 % de financement la première année, puis 40 % la seconde et enfin 30 % les années suivantes	EPCI, associations et collectivités	50 %, puis 40 % puis 30 %
<b><u>Accueillir et sensibiliser le public au patrimoine naturel sur les sites de l'Ain</u></b>		
Réalisation de plan d'interprétation du patrimoine naturel	EPCI et collectivités	40 %
Travaux d'aménagement de sentiers d'interprétation		40 %

***NB : pour les travaux relatifs aux sentiers d'interprétation, la dépense subventionnable sera examinée au cas par cas.***

- **Indicateurs**

Nombre de plaquettes et panneaux d'accueils de site ENS réalisées / posés par an

Nombre d'interventions scolaires financées par an

Nombre de chantiers nature financés par an

Nombre de médias et d'outils de valorisation du patrimoine naturel financés par an

Nombre de festivals nature financés par an, et évolution du nombre de visiteurs

Nombre de plans d'interprétation financés par an

Nombre de sentiers d'interprétations nature financés par an et comptage du nombre de visiteurs

- **Partenariats**

Ensemble des gestionnaires de sites ENS

Acteurs de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable

- **Calendrier**

10 panneaux d'entrée de site ENS réalisés et posés par an

10 plaquettes de communication sur les sites ENS conçues et réalisées par an

2 sentiers d'interprétations réalisés par an

1 festival nature financé par an